



Contact presse : Geoffrey Bansard
Téléphone : 02.35.03.47.04
Email : geoffrey.bansard@cram-normandie.fr

Rouen, jeudi 30 avril 2009

Semaine prévention des TMS 2009

- les entreprises se mobilisent -

Dans le cadre de la seconde édition nationale de la « Semaine Prévention des troubles musculo-squelettiques », la CRAM de Normandie organise une conférence-débat afin de mobiliser tous les acteurs de l'entreprise contre les TMS.

La souffrance d'un salarié est souvent le révélateur d'une situation de troubles musculo-squelettiques. Confrontée à ces troubles, l'entreprise se trouve bien souvent impuissante. Des méthodes existent pourtant qui s'appuient sur les ressources présentes pour la plupart au sein des entreprises, et surtout sur la volonté avérée de combattre les TMS.

Ce n'est pas un effet de mode, les troubles musculo-squelettiques "explosent". Avec près de 31 000 cas recensés en France en 2007, les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladie professionnelle reconnue et leur nombre s'accroît d'environ 18% par an depuis 10 ans. Elles représentent désormais plus des deux tiers des maladies professionnelles indemnisées.

En Normandie, le constat est identique : 3 journées indemnisées sur 4 sont le fait des TMS, et 20% des incapacités permanentes leur sont imputables.

Des témoignages d'entreprises

Afin montrer la réalité de ces troubles et l'existence de solutions pour les enrayer, la CRAM de Normandie organise une conférence-débat destinée aux entreprises. Des entreprises apporteront un éclairage concret et témoigneront des démarches mises en place.

Cette conférence-débat aura lieu le

<p style="text-align: center;">lundi 11 mai 2009 à la CCI de Caen – salle Normandie de 14h à 17h.</p>

A l'issue de la manifestation, un recueil d'exemples d'actions de prévention et de transformation des situations de travail réussies sera distribué.

Cette conférence-débat est gratuite.